



Amicale des Anciens

AVRIL 2021

Bulletin n° 113

41^{ème} Année

Le mot du Président,

Chers amis,

C'est avec un peu de nostalgie, que j'écris ces quelques lignes pour ce bulletin qui sera le dernier d'une longue série. Notre Amicale, après avoir fêté son quarantième anniversaire en janvier 2021, va prendre un nouveau départ en se regroupant avec ADVC pour constituer une nouvelle amicale : l'Amicale des Anciens des Sociétés de Vinci Construction - ASVC. La déclaration a été faite le 10 mars 2021 à la Préfecture des Hauts de Seine et parue au journal officiel le 16.

ASVC qui regroupe environ 600 membres, va continuer et améliorer les activités, sous la direction du Bureau, issu du conseil d'administration avec Jean-François RAVIX comme Président : voyages en France et à l'étranger, visites culturelles et historiques en France, repas conviviaux et de découverte de la gastronomie de nos régions, sorties au Théâtre, à l'Opéra, découverte des chantiers prestigieux réalisés par Vinci et ses filiales.

Bien entendu, tout cela ne sera possible que lorsque la situation sanitaire qui nous a bloqués chez nous et imposé des mesures de distanciation sera devenue quasi normale moyennant certaines précautions et que nous aurons récupéré la liberté de voyager et de nous réunir.

Malgré tout, cette année 2020 n'aura pas été totalement improductive. Nous avons pu en septembre 2020 lancer le processus de rapprochement avec ADVC, aidés activement par les services juridiques de VCF et je dois ici adresser, en mon nom propre et de toute l'association, nos plus vifs remerciements à Madame Camille TOLDEMA, pour sa patience et son efficacité dans la programmation et l'organisation du rapprochement ainsi que pour l'aide apportée dans les démarches administratives.

Cette année 2020 a été marquée par la pandémie et l'alternance des périodes de confinement et de semi-liberté. Nous avons néanmoins, fait fonctionner l'amicale : en avril, notre assemblée générale s'est tenue intégralement par correspondance, nous n'avons pas pu nous réunir comme d'habitude et visiter un grand chantier parisien mais nous espérons que la fin de 2021 nous permettra de le faire.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les résultats des votes qui nous ont confortés dans notre démarche.

A la rentrée de septembre nous avons accéléré le mouvement : convocation du Conseil d'Administration de l'Amicale des Anciens, quinze



Sommaire du bulletin page

<i>Le mot du président</i>	<i>1</i>
<i>AG ordinaire du 02/04/20</i>	<i>3</i>
<i>CA du 16/09/20</i>	<i>9</i>
<i>Publication au JO du projet de fusion le 14/10/20</i>	<i>10</i>
<i>AG extraordinaire 19/11/20</i>	<i>11</i>
<i>CR réunion du 26/02/21</i>	<i>13</i>
<i>Publication au JO le 16/03/21 de la création d'ASVC</i>	<i>16</i>
<i>ITER-Cadarache</i>	<i>17</i>
<i>Autour du Parc de Montsouris</i>	<i>20</i>
<i>Sorties théâtre et opéra, .</i>	<i>28</i>
<i>Week-end de printemps :</i>	
<i>La Baie de Somme</i>	<i>29</i>
<i>Nouvelles des anciens.....</i>	<i>31</i>

jours plus tard nouvelle réunion pour validation du traité de fusion et information sur le projet des nouveaux statuts d'ASVC. Publication dans un bulletin d'annonces légales le 14 octobre 2020 puis convocation d'une assemblée Générale extraordinaire le 19 novembre 2020 pour approuver le Traité de fusion et son avenant reportant son application au 1^{er} avril 2021 et désignant 8 membres du Conseil d'administration d'ASVC, les 8 autres membres ont été désignés par ADVC.

La date du déménagement étant encore à fixer, nous supposons que ce sera à partir de septembre et nous avons convenu avec nos collègues d'ADVC que chaque ancienne amicale restait dans ses locaux. Vous pouvez donc nous y joindre mais de préférence le mardi. Pour cela utilisez les numéros de portables indiqués sur l'annuaire que nous vous avons envoyé il y a peu, qui a été mis à jour par Patrice BONNEFOUS qu'il faut vivement remercier pour ce gros travail.

Enfin, les activités prévues en 2020 ont été évidemment reportées à 2021. A ce jour, nous ne savons pas encore si le week-end du 4 au 6 juin en baie de Somme pourra se faire, nous aurons des éléments fin avril et nous prendrons immédiatement contact avec les personnes qui s'étaient inscrites pour connaître leurs intentions.

En ce qui concerne le voyage au Canada (départ le 3 octobre 2021) nous ne serons fixés que fin août, le problème étant compliqué par les décisions que prendront les autorités canadiennes. Nous procéderons de la même façon que pour la baie de Somme en contactant en priorité les personnes inscrites.

Pendant cette longue période, malheureusement, nous avons eu à déplorer de nombreuses disparitions, en mon nom et celui de tous les membres de l'association, nous présentons aux familles nos plus vives et sincères condoléances.

Ce dernier bulletin sera suivi vers la fin juin d'un nouveau bulletin fait par les membres de la nouvelle équipe.

*J'espère que vous êtes tous en bonne santé et que vous vous protégez avec attention pour passer cette période difficile qui finira bien un jour et que nous pourrons enfin nous revoir lors des manifestations organisées par la nouvelle amicale **ASVC**.*

Bien amicalement,

*Votre Président,
Gérard BOTTAI*

<i>Fiche d'inscription aux activités.....</i>	<i>37</i>
<i>Jeux bulletin 113</i>	<i>39</i>
<i>Solutions des jeux du B112.</i>	<i>45</i>
<i>Solutions des jeux du B113.</i>	<i>47</i>

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020

Celle-ci prévue à Cachan (94) le 2 avril 2020 n'a pas pu se tenir en raison du confinement imposé par la pandémie du Covid 19.

RAPPEL ORDRE DU JOUR :

1. Discours d'accueil du Président
2. Rapport moral du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019
3. Rapport financier de l'exercice 2019
4. Quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2019
5. Renouvellement du mandat de 2 membres du Conseil d'Administration
- 6 Election de 1 nouveau membre du Conseil d'Administration,
- 7 Information sur la fusion des deux amicales de Vinci Construction
- 8 Questions diverses

COMPTE-RENDU

Le premier point de l'ordre du jour était la lecture du rapport moral de l'année 2019 :

- Nous avons tenu notre Assemblée Générale Ordinaire à LYON sur le chantier TO LYON PART-DIEU, le 29 mars 2019, après la présentation du projet CŒUR PART-DIEU ainsi que les activités de la DR dans la région.
- Après un déjeuner dans un fameux « bouchon lyonnais » nous avons consacré l'après-midi à la visite du Vieux Lyon : la soierie Saint-Georges, le quartier Saint-Jean et ses traboules. 38 participants
- Du 30 avril au 6 mai 2019, pour notre voyage annuel, nous avons navigué sur le Rhin d'Amsterdam à Strasbourg en passant par Cologne, Rudesheim, Heidelberg, Mannheim. 37 participants
- Le 17 mai 2019 s'est déroulée la sortie parisienne de printemps avec la visite de la BNF : sites François-Mitterrand et Richelieu Louvois. 33 participants
- Du 20 au 22 septembre, notre weekend d'automne nous a fait découvrir Toulouse, « Ville rose » capitale de l'aéronautique et Albi célèbre pour sa cathédrale Sainte-Cécile et son musée consacré à Toulouse-Lautrec natif de la ville. 26 participants

- Le 11 octobre 2019 dans le cadre de notre sortie parisienne d'automne nous avons découvert le Musée Rodin et aux Invalides celui des Plans reliefs. 16 participants
- Les soirées Opéra nous ont permis d'assister à :
 - o « Manon » de Jules Massenet au Club de l'Etoile le 26 octobre.
9 participants
 - o « La Fille du Régiment » de Donizetti au Club de l'Etoile le 2 mars 2019, 8 participants
 - o « Otello » de Verdi à l'opéra Bastille le 7 avril 2019, 13 participants
- Le jeudi 21 novembre a rassemblé les adeptes du Théâtre pour la représentation de « Suite Française » au Théâtre La Bruyère.11 participants

Vous étiez 390 adhérents à jour de cotisation en 2019
Nos manifestations ont réuni 191 participants.

- Jean-Louis LEGRAND a assuré la parution des trois bulletins annuels, avec le concours de Jean Yves CHATEL pour les jeux.
- Pour mémoire, nous vous rappelons l'adresse de notre site entretenu régulièrement par Claude LEMIN :

<http://amicaledesanciens.magix.net/public/>

Nos projets 2020 étaient :

- Un week-end de printemps dans la Baie de Somme
- Le voyage annuel au Canada à l'automne,
- Les sorties Théâtre et Opéra concoctées par Bernadette dans le courant de l'année.
- Une assemblée générale extraordinaire prévue en fin d'année pour approuver les statuts de la future association qui aurait dû voir le jour au 1^{er} janvier 2021.

Voilà le résumé de nos activités et de nos projets.

Le Conseil d'Administration

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 1^{er} JANVIER 2020

Gérard BOTTAI	Président,
Patrice BONNEFOUS	Vice-Président,
Jean-François RAVIX	Vice-Président,
Bernadette HIVERNAT	Trésorière,
Jean-Louis LEGRAND	Secrétaire,
Jean-Yves CHATEL	Chargé des Jeux
Geneviève MARZE	Région Lyonnaise
Claude LEMIN	Webmaster

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU AU 1^{er} JANVIER 2020

Gérard BOTTAI	Président,
Patrice BONNEFOUS	Vice-Président,
Bernadette HIVERNAT	Trésorière,
Jean-Louis LEGRAND	Secrétaire,
Claude LEMIN	Webmaster.

Membres associés : Patrick MINVIELLE, Joachim TOMAS

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES DE L'ANNEE	OPERATIONS	PRODUITS DE L'ANNEE
	Cotisations adhérents 2019	9 375,00
	Assemblée générale 2019	
	- participation adhérents	1 258,50
3 074,59	- transport	
1 692,98	- hébergement	
2 122,50	- restauration	
440,91	- visite Lyon	
	Voyage annuel	
58 864,04	- Croisière	58 875,00
	Visites	
21 475,00	- Toulouse Albi	21 787,00
2 168,00	- Bibliothèque Nationale	1 950,00
1 372,00	- Musée RODIN	885,00
	Opéras	
364,00	- Club de l'Etoile 02/03/2019	360,00
2 285,00	- Otello 07/04/2019	2 275,00
410,00	- Manon 26/10/2019	405,00
356,50	Théâtre La Bruyère	352,00
	Frais de fonctionnement	
68,00	- Essence, gas oil, déplacements	
50,00	- Invitations et frais divers	
616,00	- Restaurant	
230,20	- Déplacements	
254,43	- Divers	
95,88	- Magix	
265,50	Frais de banque	
2 500,00	Provision pour subvention CANADA	
	Dons reçus par l'Amicale	135,00
	Produits financiers	412,91
-635,12	Résultat exercice 2019	
98 070,41		98 070,41

BILAN

		Fonds propres au 31/12/2018	75 585,07
		Résultat exercice 2019	-635,12
		Fonds propres au 31/12/2019	74 949,95
Trésorerie			
- compte ordinaire CM	2 485,70		
- compte sur livret CM	65 516,25		
Charges constatées d'avance	18 098,00	Produits constatés d'avance	11 150,00
	86 099,95		86 099,95

Charges constatées d'avance		Produits constatés d'avance	
CANADA	14 298,00	CANADA	2 500,00
		Prov.subvention CANADA	2 500,00
		Cotisations 2020	4 550,00
Baie de Somme	3 800,00	Baie de Somme	1 600,00
	18 098,00		11 150,00

RESULTATS DES VOTES

Nombre d'inscrits : 384

Nombre de votants : 147

Nombre de votants "Pour" pour toutes les résolutions : 146

Nombre de votants "Contre" pour toutes les résolutions : 0

Nombre de votants "Abstention" pour toutes les résolutions : 1

Nombre de votants "Blancs" pour toutes les résolutions : 0

Nombre de votants Mixtes "Contre", "Abstention" et/ou "Blanc" : 0

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 16 Septembre 2020

Présents : Gérard BOTTAI, Patrice BONNEFOUS, Jean-François RAVIX, Bernadette HIVERNAT

Absents excusés : Jean-Yves CHATEL, Jean-Louis LEGRAND, Claude LEMIN, Geneviève MARZE, Joachim TOMAS

Ordre du Jour

1/ Approbation du projet de statuts de la nouvelle société **ASVC**

Le projet de statuts de la nouvelle société ASVC est approuvé et sera soumis au vote de l'AGE du 19 Novembre 2020

2/ Approbation du traité de Fusion entre l'Amicale des Anciens et ADVC

Le traité de fusion préparé par le conseil d'administration est approuvé

3/ Désignation des actuels membres du Conseil d'Administration de l'Amicale qui seront membres du conseil d'administration de la future société ASVC pendant la phase de transition de 3 ans.

Patrice BONNEFOUS

Gérard BOTTAI

Jean-Yves CHATEL

Bernadette HIVERNAT

Jean-Louis LEGRAND

Claude LEMIN

Jean-François RAVIX

Joachim TOMAS

4/ Pouvoir au Président

Nous, le conseil d'administration de l'association Amicale des Anciens donnons tous pouvoirs au président de l'association pour signer le traité de fusion entre les associations : Anciens de Vinci Construction (ADVC) et Amicale des Anciens sous réserve du vote de l'assemblée générale extraordinaire qui aura à statuer sur ce sujet

Gerard BOTTAI

Jean-François RAVIX

Patrice BONNEFOUS

Bernadette HIVERNAT

472709

Association Amicale des Anciens

Siège social : 61 avenue Jules
Quentin, 92000 Nanterre

Déclarée à la préfecture en date du 29
janvier 1981, page 1051 n°1792, départe-
ment 37

Inscrite au répertoire national
des associations sous le numéro
W922012506

Dont l'objet est de conserver ou de
renouer les liens d'amitié entre eux
d'anciens personnels, quel que soit leur
ancien statut, de la société « Groupe
GTM » et de ses filiales et d'apporter
éventuellement aide et assistance à ses
membres en difficulté.

L'association Amicale des Anciens
envisage de fusionner avec l'associa-
tion Anciens de VINCI Construction par
voie de création d'une nouvelle asso-
ciation dénommée Amicale des Anciens
des Sociétés de VINCI Construction
(ASVC). Cette fusion-crétion est moti-
vée par le souhait de créer une unique
association regroupant tous les Anciens
et Retraités des entreprises de VINCI
Construction afin de favoriser des liens
plus étroits entre les anciens salariés et
pour recruter un maximum d'adhérents
afin de faire vivre au mieux cette nou-
velle Association.

Il est envisagé la création de l'associa-
tion Amicale des Anciens des Sociétés
de VINCI Construction, dont l'objet
serait :

- de conserver et renouer les
liens entre les personnes qui ont été
des salariés des sociétés de VINCI
Construction ;

- de permettre à ses membres
de rester informés de la vie du groupe et
de ses filiales ;

- d'informer et de conseiller les
membres dans la mesure des moyens et
des ressources de l'association ;

- d'organiser des activités
culturelles et de loisirs ;

- de créer ou maintenir des
relations avec le personnel en activité ;

- d'entretenir les contacts
nécessaires :

o avec les directions et le
personnel des sociétés de VINCI
Construction

o avec divers organismes
regroupant des retraités ainsi diverses
associations publiques et privées.

Son siège social serait fixé au 3/5
Cours Ferdinand de Lesseps, 92500
Rueil-Malmaison.

Le projet de fusion est arrêté au 1er
janvier 2021. L'assemblée générale
extraordinaire devra statuer sur l'opéra-
tion en date du 19 novembre 2020.

Actif de l'association Amicale des
Anciens : 87 706,11 €

Passif de l'association Amicale des
Anciens : 0 €

Engagements de dépenses : 18.098€

Vérifier la validité de l'attestation
Obtenir une attestation authentique

Code de vérification : ae8iSZIVP

<https://digitalisation.actulegales.fr/#ae8iSZIVP>



Cette annonce paraîtra dans le quotidien

Petites Affiches

Habilité sur le département des Hauts de Seine
du 14/10/2020



Sébastien Kittel - Responsable Service Annonces légales

Mention légale : le journal Petites Affiches est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2020 dans les départe-
Paris - 75 (arrêté préfectoral du 30/12/2019), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté préfectoral du 20/12/2019),
Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté préfectoral du 31/12/2019) et Val-de-Marne - 94 (arrêté préfectoral du 13/01/2020)
Lextenso - La Grande Arche La Défense - Paroi nord - 1, Parvis de La Défense - 92044 PARIS LA DEFENSE / Tél : 01 42 61 56 14
www.petites-affiches.com / Fax : 01 47 03 92 02

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2020

Cette assemblée extraordinaire a eu lieu le jeudi **19 NOVEMBRE 2020** à huis clos.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du projet de fusion des associations AMICALE DES ANCIENS et ADVC par voie de création de l'association Amicale des **Anciens des Sociétés de Vinci Construction (ASVC)** emportant dissolution des associations AMICALE DES ANCIENS et ADVC au 1^{er} janvier 2021.

- Approbation des statuts de l'association ASVC.

- Pouvoir à la ou aux personnes désignées par l'AGE pour signer le traité de fusion, les statuts de l'association ASVC, et pour l'accomplissement des formalités de création de ASVC.

- Nomination des 8 membres du conseil d'administration transitoire de ASVC.

COMPTE RENDU DU VOTE PAR CORRESPONDANCE POUR L'AGE du 19/11/2020

Note préliminaire :

Le confinement sanitaire instauré par les autorités fin octobre a empêché la tenue présenteielle de l'assemblée. Le système de vote par correspondance adopté par notre amicale a permis que les résolutions présentées à l'AGE puissent être votées valablement. Le dépouillement des bulletins de vote a été effectué par les membres du bureau jusqu'au 17/11/2020.

Les résultats sont les suivants :

Inscrits : 356 Votants : 230 (64,6 % des inscrits)

1^{ère} Résolution

Approbation du projet de fusion des associations AMICALE DES ANCIENS et ADVC par voie de création de l'association ASVC emportant dissolution des associations AMICALE DES ANCIENS et ADVC au 1^{er} janvier 2021 :

POUR 222 CONTRE 3 ABSTENTIONS 5

2^{ème} Résolution

Approbation des statuts de l'association ASVC (Association des Anciens de Vinci Construction) :

POUR 219 CONTRE 2 ABSTENTIONS 9

3^{ème} Résolution

Pouvoir est donné à Monsieur Gérard BOTTAI, Président de l'Amicale des Anciens, pour signer le traité de fusion, les statuts de l'association ASVC, et pour l'accomplissement des formalités de création de ASVC :

POUR 225 CONTRE 1 ABSTENTIONS 4

4^{ème} Résolution

Nomination des 8 membres du conseil d'administration transitoire de ASVC :

Patrice BONNEFOUS, Gérard BOTTAI, Jean-Yves CHATEL, Bernadette HIVERNAT,
Jean-Louis LEGRAND, Claude LEMIN, Jean-François RAVIX, Joachim TOMAS :

POUR 224 CONTRE 0 ABSTENTIONS 6

La fusion des amicales ADVC et Amicale des Anciens dans la nouvelle association ASVC est donc approuvée.

Avenant n°1

Compte tenu de la situation sanitaire, les différentes opérations matérielles (Réunion du Conseil d'Administration d'ASVC, désignation des membres du bureau, ouverture d'un compte bancaire et diverses opérations de transfert, etc) ne peuvent se faire dans ces circonstances. En conséquence, un avenant au Contrat de Fusion, reportant la date de sa mise en application au **1er avril 2021**, sera signé simultanément au Contrat de Fusion et en fera partie intégrante.

COMPTE RENDU de la RÉUNION du 26 FEVRIER 2021 à NANTERRE

Ordre du jour :

Conseil d'administration : nomination des membres du bureau et affectations des activités.
Fonctionnement de la nouvelle amicale.

Etaient présents (compte tenu de la situation sanitaire) :

Jean-Hervé Berthoumieu, Gérard Bottai, Danielle Caire, Danielle Gennat, Bernadette Hivernat, Jean-Louis Legrand, Didier Raoult, Jean François Ravix.

A la demande de Jean-François Ravix, chaque participant présente sa carrière dans le groupe Vinci.

Les points du futur règlement intérieur de ASVC, ayant fait l'objet d'échanges par courriel entre les deux anciennes amicales sont examinés et approuvés comme suit.

Conseil d'administration

Le CA se réunira deux fois par an.

Composition du bureau qui sera communiqué à Mme C. Toldema et déposé en préfecture :

Président	Jean-François RAVIX
Vice-présidents	Jean Hervé BERTHOUMIEU Gérard BOTTAI
Secrétaire	Danielle GENNAT Jean Louis LEGRAND (adjoint)
Trésorière	Bernadette HIVERNAT Éric BOSLE (adjoint).

Jean François Ravix remercie pour la confiance qui lui est accordée par le Conseil d'Administration, cependant il ne pourra pas être présent à toutes les réunions et propose que les échanges se fassent par visioconférence ce qui est accepté par tous les présents.

Jean-François Ravix souhaite que l'amicale ASVC soit fonctionnelle rapidement bien que le déménagement des bureaux soit prévu pour novembre 2021. Dans cette attente, les deux amicales conservent les bureaux actuels à Nanterre et à Rueil.

Compte bancaire :

Ouverture d'un compte bancaire au nom de ASVC, voir avec le CIC et les services financiers de VINCI pour avoir une agence à proximité du futur siège.

Les fonds des deux ex amicales seront transférés dans la nouvelle agence, après création de ASVC et dissolution des deux ex amicales. Prévoir le rapprochement des comptes.

Les signataires (documents comptes bancaires et chèques) sont :

- Le président,
- Les deux vice-présidents.

La Carte Visa sera au nom du Président qui transmettra le code pour chaque transaction par internet à B Hivernat (trésorière).

Peu de chèques sont émis, règlements effectués essentiellement par virements bancaires.

Voyages étrangers :

Gérard Parandier continuera à organiser les voyages. Les voyages prévus et engagés se feront dès que possible.

Sorties, visites musées, expositions, repas, billetterie, etc.

L'Amicale AA (GTM) ne fonctionnait pas comme ADVC. Elle fait appel à une agence de voyages BESOINS D'AILLEURS dirigée par madame Sandrine François tant pour l'organisation des voyages en France et à l'étranger que pour les sorties parisiennes (visites de musée, restaurants etc.).

Danielle Caire demande à être chargée de ce poste assistée par un tiers. Aucun des présents à la réunion ne s'étant porté volontaire, en fin de réunion, elle demande qu'Annick Millot (ancien membre de CA de ADVC) vienne l'aider. Ce qui est accepté.

Il est à noter que tous les membres de l'Amicale peuvent proposer des activités et participer à leur mise en place en accord avec le bureau

Locations proposées par le CSE de Vinci Construction Grands Projets.

Après rappel de l'historique des locations de vacances proposées uniquement aux anciens de Campenon Bernard et Vinci Construction Grands Projets, Jean François Ravix propose de rencontrer la présidente du CSE, Maria-Mercedes Bono, pour demander que l'ensemble des membres de ASVC puisse disposer de ces logements.

Webmestre et site ASVC

Jacques Lorteau (jlorteau0408@orange.fr) a adressé à ADVC le point sur le fonctionnement et les consultations du site. Ces documents sont remis à G. Bottai.

Claude Lemin (claudelemin@yahoo.fr) et Jacques Lorteau échangeront entre eux pour trouver la meilleure solution possible pour la présentation et le contenu du nouveau site.

Pour information, François Bonnet, informaticien, vient de rejoindre l'Amicale ADVC. S'il est d'accord et si les webmestres actuels y sont favorables, F Bonnet pourrait être consulté.

Gestion des adhérents

Un groupe de travail est formé pour trouver la solution la plus simple et efficace pour gérer les adhérents. Il comprend :

D. Gennat, J. Hériveaux, P. Bonnefous, J. Tomas.

Note : Même remarque que ci-dessus concernant une prestation éventuelle de F Bonnet.

Remboursement des frais engagés dans le cadre du bénévolat

Repas : la quote-part restant à la charge du bénévole sera remboursée.

Faire la demande pour l'obtention d'une carte invitée au nom de ASVC

Transports : les frais de transports seront remboursés. En ce qui concerne les Indemnités Kilométriques, ils seront pris en compte au tarif Vinci, dans la limite d'un rayon de 25 km.

Pas de prise en charge des frais des conjoints.

Subventions

ADVC recevait une subvention annuelle de 8000 Euros (50 % VCGP, 50 % VCF). Certaines années, ADVC selon le point de la trésoreire, ne demandait pas l'intégralité du versement. Théoriquement cette subvention serait maintenue.

Pour obtenir confirmation du maintien de cette subvention, JF Ravix va rencontrer P Kadri et JH Berthoumieu prendra contact avec H Meller.

Note : cette subvention est destinée à financer le fonctionnement, les loisirs et la culture des adhérents de l'amicale.

Il est rappelé que les frais de courrier, reprographie, fournitures, etc.. étaient pris en charges par Vinci (ce point devra être demandé maintenu pour la nouvelle amicale).

JF Ravix souhaite que le cadeau de fin d'année à l'ensemble des adhérents soit maintenu.

Annuaire

Un annuaire de l'ensemble des adhérents de ASVC sera réalisé dans le respect des critères exigés par la CNIL.

En fin d'année 2021, un questionnaire sera envoyé aux adhérents de ASVC en même temps que l'envoi de renouvellement des cotisations, pour une édition prévue début 2022. Tâche confiée à P Bonnefous et D. Gennat.

Le Lien

Le nom de « Lien » est retenu pour le bulletin de ASVC. Le premier « Lien » devrait être édité en juin 2021.

Le groupe de travail est composé : D. Gennat, J. Hériveaux, B. Hivernat, et JL Legrand.

Adhésion personnel Vinci en fin de carrière

A l'unanimité, les participants donnent accord pour que du personnel de Vinci en activité et en fin de carrière puisse être incorporé à l'amicale.

Echanges avec d'autres amicales

Accord, en toute fin de réunion, de JF Ravix pour que des propositions d'autres associations concernant des sorties, loisirs, etc... soient communiquées aux adhérents de ASVC et, inversement, si ASVC a des places disponibles.

Futurs Locaux

Un plan de l'Archipel est remis aux participants. Le local de ASVC est au 1^{er} niveau du bâtiment Pemba. C'est une salle, type salle de réunion, avec une table centrale et la possibilité d'accueillir 8 personnes. Les détails relatifs à l'aménagement et à l'équipement (ordinateurs, logiciels, imprimantes, scanner, rangements, archives,..) seront vus ultérieurement.

Prochaine AG Elle devrait se tenir en début 2022.

D. GENNAT

CREATION DE L'ASSOCIATION ASVC
PUBLICATION AU JOURNAL OFFICIEL le 16/03/2021

153^e année. - N°11

Mardi 16 mars 2021

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DILA
serialNumber=S17140003-
CN=DILA - SIGNATURE
DILA.OU=0002
13000918600011.organizati-
onIdentifier=NTRFR-130009-
18600011.O=DILA.C=FR
75015 Paris
2021-03-16 09:01:06

Associations et fondations d'entreprise



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 1720
92 - Hauts-de-Seine
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture des Hauts-de-Seine

AMICALE DES ANCIENS DES SOCIÉTÉS DE VINCI CONSTRUCTION (ASVC).

Objet : conserver et renouer les liens entre les personnes qui ont été des salariés des sociétés de Vinci Construction, permettre à ses membres de rester informés de la vie du groupe et de ses filiales, informer et conseiller les membres dans la mesure des moyens et des ressources de l'association, organiser des activités culturelles et de loisirs, créer ou maintenir des relations avec le personnel en activité, entretenir les contacts nécessaires avec les directions et le personnel des sociétés de VINCI Construction et avec divers organismes regroupant des retraités ainsi diverses associations publiques et privées ;

Siège social : 3 5, cours Ferdinand de Lesseps, 92500 Rueil-Malmaison.

Date de la déclaration : 10 mars 2021.

La Directrice de l'information légale et administrative : Anne DUCLOS-GRISIER

ASVC - Amicale des Anciens des Sociétés de VINCI Construction

RETOUR VERS LE FUTUR à CADARACHE : ITER

Quatre ans après notre visite à Cadarache, où en est le projet de l'énergie du futur ?

Rappel : le projet ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor) a été lancé en 1985 par R. Reagan et M. Gorbatchev, pour développer l'énergie de fusion. Les USA, l'URSS, le Japon et Euratom pour l'Union Européenne, s'engagent dans le programme l'année suivante. A terme 35 pays participeront au programme.

Juin 2005, Cadarache est choisi pour la construction d'ITER, puis DEMO qui lui succèdera. Ce sera le 1^{er} site au monde destiné à la production d'énergie par fusion des 2 isotopes de l'hydrogène, le deutérium et le tritium. Il s'agit ni plus ni moins de mettre au point une nouvelle source d'énergie quasi inépuisable en reproduisant sur terre les réactions produites au cœur des étoiles.

Le groupe Vinci est en charge de l'essentiel des travaux au travers de 2 contrats :

. Le 1^{er} contrat en mai 2010 pour la réalisation des fondations antisismiques et la construction du complexe Tokamak et ses bâtiments utilitaires.

. Le second contrat comprend la conception-construction des 3 bâtiments principaux du complexe et de ses 9 annexes.

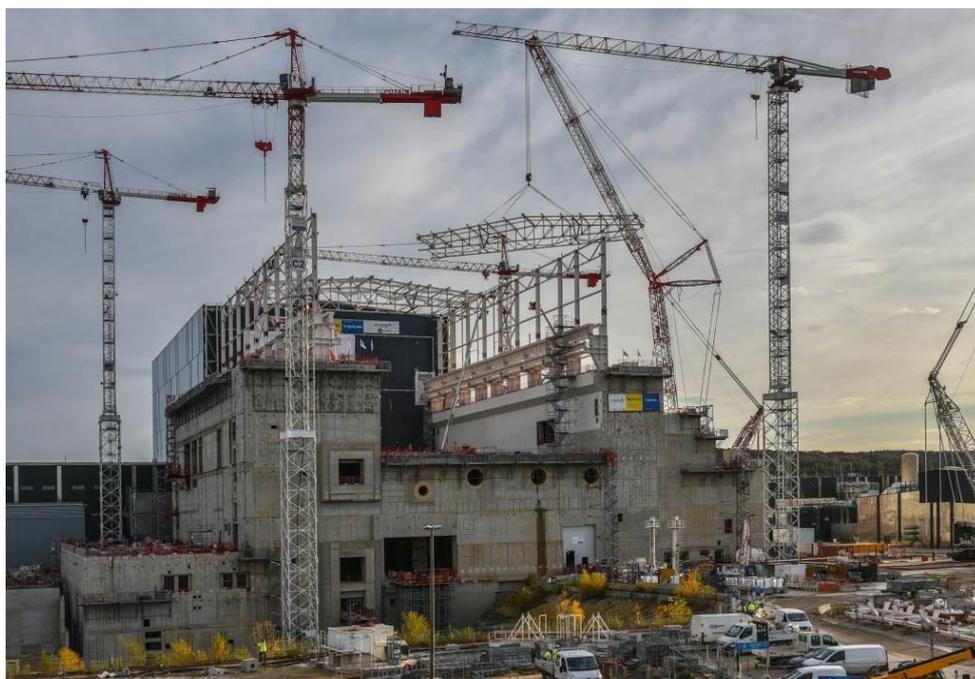
D'autre part Vinci Energie assure la conception et la fourniture de 54 portes nucléaires lourdes dont 46 donnent accès au cœur du réacteur.

Août 2010, début des travaux de bâtiments : Tokamak, siège d'ITER, hall d'assemblage.

Novembre 2016, recalage du calendrier : 1^{er} plasma en 2025, réaction deutérium-tritium en 2035.

16 mars 2017 : 53 membres de l'Association des Anciens et d'ADVC participent à la visite du chantier, organisée à l'initiative de Jean-François Ravix. Le groupe, ravi, est reçu par Frédéric Sciblo, directeur du projet, Mr Arnoux expose le projet ITER au travers de 78 diapos.

On se référera avec intérêt au récit de Gérard Bottai, paru dans le bulletin 104 de juin 2017, ainsi qu'à celui d'Éric Bosles paru dans le lien n°13 de juin 2017 d'ADVC.



Novembre 2019, à l'issue de 8 années, c'est la fin des travaux de génie civil du bâtiment géant qui abritera le Tokamak. Les travaux se poursuivent en toiture. La charpente métallique géante, équipée de ponts roulants, est assemblée au sol puis posée en toiture à 70m de hauteur grâce à 2 grues de 650 t et des flèches de 130m.

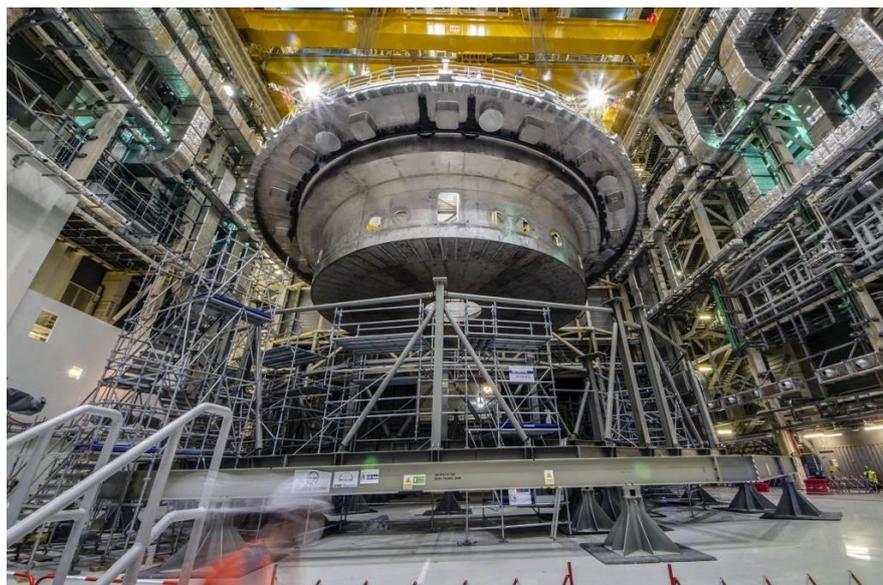
Mai 2020, le clos-couvert est livré, permettant à ITER Organization de démarrer l'assemblage de la machine Tokamak. Le chantier poursuit les équipements : ascenseurs, monte-charges ainsi que les portes nucléaires pour une livraison finale à l'automne 2021.

L'ensemble Tokamak se compose de l'enceinte circulaire destinée à la machine et d'un bâtiment principal, long de 180m, large de 60m et haut de 60m. Le mur d'enceinte du réacteur de 3,25m d'épaisseur est en béton lourd boré, capable d'absorber les neutrons, et se caractérise par sa densité de ferrailage exceptionnelle qui peut atteindre 750kg/m³. En outre ces aciers ont dû être mis en œuvre en cohabitation avec des inserts métalliques très serrés et une multitude de réservations.

Au pic d'activité le chantier a compté près de 900 salariés et jusqu'à 165 cadres. Le projet a intégré de nombreuses modifications en cours de travaux : le ferrailage a plus que doublé : de 110 kg/m³ à 275 kg/m³, le nombre d'inserts est passé de 38000 à 120000, les ouvertures ont aussi plus que doublé. Ces modifications ont nécessité des validations systématiques, ainsi plus de 44000 documents ont été produits.

Pour gérer les modifications Vinci a mis en place une organisation agile avec une réunion hebdomadaire tripartite : groupement constructeur, F4E (Agence Européenne Fusion For Energy) et ITER Organization. Les appels d'offre pour la construction des autres bâtiments (39 au total) seront bientôt lancés. Vinci et ses partenaires entendent bien faire valoir la réussite de la 1^{ère} étape. Après Frédéric Sciblo jusqu'à l'été 2019, Fabrice Lemaire, le nouveau directeur de projet, a pris en charge la suite des travaux.

Pour sa part ITER Organization a commencé l'assemblage de la machine.



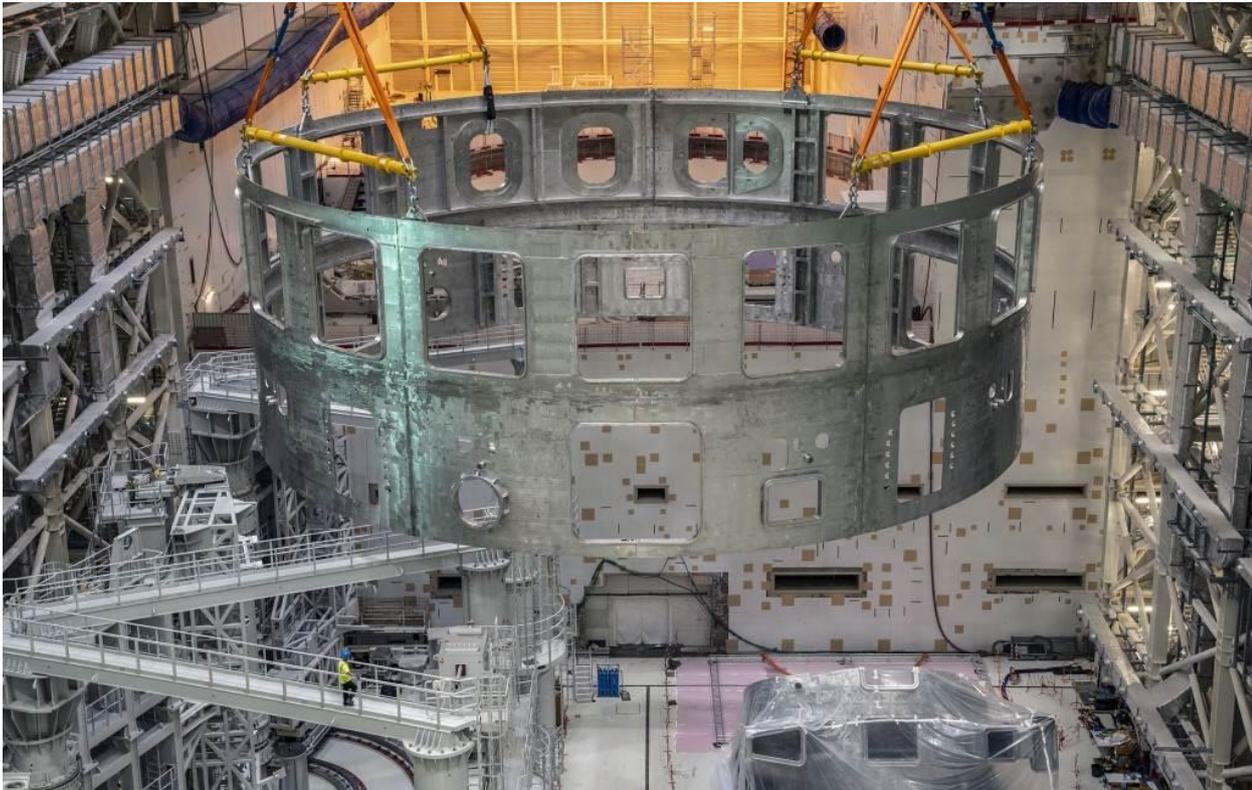
26 mai 2020, la base du cryostat qui a été préparée dans le hall d'assemblage, est soulevée par les treuils du pont roulant et emportée vers le bâtiment Tokamak.



Elle est mise en place dans sa fosse à l'intérieur du cylindre de béton. L'ensemble représentera tout assemblé un cylindre de 30m de haut sur 30m de diamètre et 1250 tonnes.

31 août 2020, le cylindre inférieur du cryostat, 10m de haut, 30 m de diamètre et 375 tonnes est transféré vers le puits du Tokamak, puis descendu dans l'enceinte de béton pour être assemblé avec sa base.

Le cryostat est un élément crucial du réacteur, il isole le système magnétique de l'environnement extérieur et contribue à le maintenir à une température cryogénique. Le cryostat est une part de la contribution de l'Inde où il est construit au nord-ouest à Hazira.



En complément de cet exposé, outre les documents publiés par notre groupe, nous suggérons la consultation du site d'ITER <https://www.iter.org/fr> qui apporte de nombreuses informations

Balade bucolique autour du parc Montsouris

Chefs-d'œuvre architecturaux, écrins de verdure et ruelles verdoyantes se dévoilent au fil d'une balade champêtre

Lors de votre promenade partez à la découverte de **trésors architecturaux et paysagers** du quartier tels que l'insolite [Cité Universitaire Internationale de Paris](#) ou le [parc Montsouris](#) au style résolument anglais. Profitez-en pour admirer d'étonnantes villas qui comptent quelques-unes des plus belles constructions modernes, cachées dans d'adorables ruelles pavées.

1 / La Cité Internationale Universitaire de Paris

La [Cité Universitaire Internationale de Paris](#) appelé plus communément "Cité U" de Paris mérite vraiment d'être visitée, autant pour **son architecture originale, que pour son atmosphère de campus américain**. Dédiée à l'accueil de milliers d'étudiants, elle réunit plus de 130 nationalités et s'avère être un véritable carrefour des arts et de la culture.

Cette **cité-jardin**, abrite au cœur de son parc de **34 hectares, 37 maisons** dont les styles architecturaux s'inspirent des pays représentés. 5 d'entre elles sont classées monuments historiques. Elles sont entourées de pelouses verdoyantes sur lesquelles se retrouvent étudiants, chercheurs et artistes venus des quatre coins du globe.

Point de départ de la visite de ce lieu unique : la splendide **Maison Internationale** construite dans les années 30 est une reproduction du célèbre **château de Fontainebleau** !

Le saviez-vous ? La Cité Internationale va s'enrichir de nouvelles maisons : la **Maison de la Corée** est déjà en cours de construction, suivront la **Fondation de Chine** et un second **Pavillon de la Tunisie**.

Cité internationale universitaire de Paris - 17 boulevard Jourdan, Paris 14e

2 / La Maison du Cambodge

De l'autre côté de la Maison Internationale : traversez la grande pelouse pour rejoindre la **Maison du Cambodge** dont l'escalier extérieur est décoré de deux grandes sculptures d'Hanuman, le dieu-singe qui veille traditionnellement sur les maisons cambodgiennes.

Maison du Cambodge - Cité Internationale Universitaire de Paris - 27 B boulevard Jourdan, Paris 14e

3 / La Fondation suisse / Pavillon Le Corbusier

Côté est, près du Stade Dalmasso, se trouve la **Fondation suisse**. Cette barre d'habitation sur pilotis a été réalisée par le plus célèbre des architectes suisses : **Le Corbusier** qui a mis en pratique ses principes théoriques de l'habitat collectif. Le mobilier quant à lui est signé **Charlotte Perriand**.

Le saviez-vous ? Le bâtiment se visite. À voir notamment : la chambre 105, chambre témoin du 1er étage, et le Salon courbe avec ses murs courbes et sa fresque picturale.

Fondation suisse / Pavillon Le Corbusier - Cité Internationale Universitaire de Paris - 7 K boulevard Jourdan, Paris 14e

4 / La Maison du Brésil

La **Maison du Brésil**, barre d'habitation colorée, porte également la marque de **Le Corbusier**, qui a cette occasion a réalisé ce projet en collaboration avec l'architecte brésilien **Lucio Costa**.

Maison du Brésil - Cité Internationale Universitaire de Paris - 7 L boulevard Jourdan, Paris 14e

5 / La Maison de l'Argentine

Rendez-vous à la Fondation Argentine, près de la cour d'honneur de la Maison Internationale. L'édifice s'inspire des anciennes fermes "estancias" de la pampa argentine. Trois grands chênes représentant André Honnorat, Jean Branet et David David-Weill, trois hommes importants pour la Cité Internationale Universitaire trônent devant le bâtiment.

Maison de l'Argentine - Cité Internationale Universitaire de Paris - 27 A boulevard Jourdan, Paris 14e

6 / La Fondation Deutsch de la Meurthe



En revenant vers la Maison Internationale, découvrez la toute première maison de la Cité U : la **Fondation Deutsch de la Meurthe**. Il s'agit d'un ensemble de sept beaux pavillons aux allures de collège anglais.

Inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, elle a vu le jour en 1923 à l'initiative d'Émile Deutsch de la Meurthe, riche industriel français (groupe Shell), d'après les plans de l'architecte Lucien Bechmann.

Fondation Deutsch de la Meurthe - Cité Internationale Universitaire de Paris - 37 boulevard Jourdan, Paris 14e

7 / Le Collège néerlandais

Profitez de la balade pour admirer l'un des chefs-d'œuvre de la Cité U : le **Collège néerlandais** situé à l'ouest du domaine. Avec sa tour d'angle évoquant les beffrois des villes du nord des Pays-Bas, ses volumes géométriques imbriqués les uns dans les autres et sa façade épurée, c'est un très bel exemple du courant architectural moderniste des années 20.

Le saviez-vous ? Le Collège néerlandais est la seule œuvre française de **Willem Marinus Dudok**, grand architecte hollandais de l'entre-deux-guerres.

Collège néerlandais - Cité Internationale Universitaire de Paris - 61 boulevard Jourdan, Paris 14e



Continuez cette balade en suivant les étudiants de la Cité Universitaire jusqu'à leur lieu de détente favori : le [parc Montsouris](#). De l'autre côté des Maréchaux, pénétrez dans ce grand jardin à l'anglaise par l'entrée de la rue Émile Deutsch de la Meurthe.

Construit sous le Second Empire sur un terrain vague où n'habitaient plus que des rongeurs (d'où son nom), le **parc Montsouris** c'est **15 hectares de pelouses et de bosquets**, des milliers d'arbres centenaires dont certains sont hauts de plus de 30 mètres et un lac artificiel où cygnes et canards ont élu domicile.

C'est aussi l'une des plus belles créations de Jean-Charles Adolphe Alphand, responsable du service des Promenades et des Plantations du baron Haussmann à qui l'on doit également les bois de Boulogne et de Vincennes, le parc Monceau et les Buttes-Chaumont.

Le saviez-vous ? Le méridien de Paris passe dans le parc Montsouris. Il est représenté par la Mire du Sud que vous trouverez le long de l'avenue de la Tunisie (la Mire du Nord est à Montmartre).

Parc Montsouris - 2 rue Gazan, Paris 14^e

Rue square de Montsouris



9 / La Villa Guggenbühl



En sortant du parc, retrouvez la rue Nansouty qui vous mène à des rues pavées au cœur desquelles se cachent des chefs-d'œuvre de style moderne. Une véritable leçon d'histoire de l'architecture des années 20 et 30 à ciel ouvert !

Au n°2 de la rue Georges Braque, la spectaculaire Villa Guggenbühl reconnaissable entre toutes grâce à sa couleur ocre rouge et à son emblématique terrasse surplombée d'un auvent percé. C'est l'œuvre d'André Lurçat, prolifique architecte et l'un des

plus grands représentants de l'architecture moderne avec Le Corbusier.

Le saviez-vous ? André Lurçat a fait construire cette villa-atelier en 1927 pour son ami le peintre suisse Walter Guggenbühl.

Villa Guggenbühl, 14 rue Nansouty, Paris 14e

10 / Square de Montsouris

Dans cette allée résidentielle envahie par les herbes folles et la vigne vierge, de modestes maisons en briques rouges des années 20 côtoient **ateliers d'artistes et villas Art Déco**.

- Arrêtez-vous devant le **numéro 2** : la **Maison Gaut** est un très bel exemple des principes architecturaux du Mouvement Moderne. Elle est signée par Auguste Perret, le célèbre architecte français à qui l'on doit notamment le centre-ville du Havre.
- **Au numéro 6** : une étrange maison qui mêle colombages et vitraux est l'œuvre de l'architecte **Gilles Buisson** qui a fait construire sa maison quelques numéros plus loin (au 40). Une sculpture de Claude Bouscau "Léda et son cygne" trône devant.

Le saviez-vous ? Ces maisons sont toujours habitées. Pensez à la quiétude des riverains lors de votre balade.

Square de Montsouris - du 8-12 rue Nansouty au 51 avenue de Reille, Paris 14e

- **La Maison Ozenfant (Villa Reille)** : dernière maison du square Montsouris, mais pas des moindres : la Villa Reille, plus connue sous le nom de "Maison Ozenfant". Immenses verrières et façade blanche épurée, vous voilà devant l'une des premières grandes réalisations du célèbre architecte **Le Corbusier** commandée en 1922 par le peintre Amédée Ozenfant !

Le saviez-vous ? À l'origine, la Maison Ozenfant était couverte d'une toiture à sheds (la toiture en dents de scie des usines) qui a été remplacée par un toit terrasse, mais c'est l'unique modification qu'elle ait subie.

Maison Ozenfant, 53 avenue Reille, Paris 14e

11 / Le Réservoir de Montsouris

À la sortie du square de Montsouris, la grande butte couverte de pelouse de l'avenue Reille accueille le **réservoir de Montsouris**, l'un des cinq plus grands réservoirs d'eau de Paris. Sous terre : plus 200 000 m³ d'eau potable sont maintenus à une température constante de 12°C avant d'arriver dans les robinets des Parisiens.

Le saviez-vous ? La bonne qualité de l'eau du réservoir était testée par des truites. Si elles ne l'appréciaient pas, l'eau était envoyée dans les égouts. Mais ces poissons ont été mis à la retraite en 1996, remplacés par des analyses scientifiques.

Réservoir de Montsouris - avenue Reille, Paris 14^e





Contournez le réservoir de Montsouris par la rue de la Tombe Issoire pour rejoindre la **Villa Seurat** : l'un des bijoux cachés de Paris.

Pour la petite histoire : en 1926, l'architecte des peintres André Lurçat fait bâtir dans cette petite voie privée huit belles villas sur-mesure pour y accueillir les "**Montparnos**", les **artistes fauchés de Montparnasse**

Cette cité pour artistes rend hommage au peintre Georges Seurat et a accueilli, depuis, de célèbres peintres et écrivains comme **Dali, Chaïm Soutine, Henry Miller, André Derain, Robert Couturier, Anaïs Nin, Antonin Artaud...**

Le saviez-vous ? Au numéro 1 de la Villa Seurat, l'écrivain **Frank Townshend** vivait dans une maison-double qui compte donc tout en double (2 cuisines, 2 salles de bain, 2 ateliers...). Au numéro 4, la maison en forme de L appartient au peintre, céramiste et tapissier **Jean Lurçat**, frère d'André Lurçat. Au numéro 7bis, un style différent pour cette maison-atelier conçue par Auguste Perret pour la sculptrice russe Chana Orloff. Au numéro 18, c'est la maison dans laquelle l'écrivain américain **Henry Miller** écrivit son célèbre "Tropique du Cancer". Il était venu s'y installer en 1931, hébergé par un ami.

Villa Seurat, Paris 14e

13 / La Cité Florale



Pour continuer cette balade bucolique, direction l'arrondissement voisin le 13e. À l'est du parc Montsouris, à l'angle des rues Auguste-Lançon et Brillat-Savarin, se cache l'une de ces si jolies cités fleuries dont Paris a le secret.

Le nom des rues de ce petit bout de village donne le ton : **rue des Orchidées**, **rue des Glycines**, **rue des Iris**... Les maisons en briques aux couleurs pastel sont couvertes de lierres et de glycines et leurs jardinets débordent de fleurs et de végétation. Des portails en fer forgé et des portes colorées rythment joliment cet agréable et charmant écrin de verdure en plein Paris...

Le saviez-vous ? La [Cité Florale](#) a vu le jour en 1928 sur des marécages qui imposaient une contrainte : bâtir léger !

Cité florale - accès par les rues Brillat-Savarin et Auguste-Lançon, Paris 13e

SORTIES THEATRE OPERA

Au regard de la situation sanitaire qui perdure et induit comme vous le savez la fermeture des salles de spectacles, aucune sortie n'est programmée pour l'instant.

Espérons que celles-ci pourront reprendre rapidement.

3 JOURS EN BAIE DE SOMME du 4 juin au 6 juin 2021

(sous réserve)

Jour 1 : Vendredi 4 6 2021

Arrivée individuelle dans la matinée au **TREPORT**, réputé pour ses falaises de craie les plus hautes d'Europe.

Dépose des bagages à votre hôtel 3 étoiles – Chambres disponibles à partir de 15h

*Entre Normandie et Picardie, aux portes de la Baie de Somme, l'hôtel-restaurant la Villa Marine *** est idéalement situé entre plages et centre-ville du Tréport.*

Les 38 chambres de La Villa Marine sont toutes différentes ! Elles sont équipées d'une salle de bain avec douche ou baignoire, de toilettes & Sèche-cheveux, d'une TV écran plat (avec Canal + et Canal Satellite), d'un bureau, du téléphone et de l'Accès WIFI gratuit.

L'hôtel dispose d'un restaurant, titulaire du label "[Maître restaurateur](#)", dans lequel vous dégusterez une cuisine de qualité de style bistronomie, largement inspirée par les plats de la mer mais aussi par des plats classiques revisités.

A votre disposition à l'hôtel : Bar Espace Lounge / Ascenseur (Sauf bâtiment VIP - Privilège) / Parking gratuit et public disponible sur place (sans réservation préalable)

L'après-midi, rencontre avec votre guide et **visite guidée des Villes Sœurs du TREPORT et de MERS LES BAINS.**

Le Tréport avec son port de pêche et son aménagement plaisance puis Mers les Bains, connue et admirée pour être un témoignage unique d'architecture « Belle Epoque ».

La visite du quartier balnéaire, classé « secteur sauvegardé », vous fera revivre les étapes importantes qui ont conduites ce petit village de pêcheurs à devenir une grande station balnéaire de la côte picarde (*durée : 2h environ*).

Puis visite d'une **cidrerie artisanale** : explications de la culture de la pomme à l'élaboration du cidre et des eaux de vie à base de pommes. **Dégustations en fin de visite.**

Retour à votre hôtel, Installation dans les chambres, Dîner au restaurant de l'hôtel.

Jour 2 : Samedi 5 6 2021

Petit déjeuner.

Départ pour une **Journée à la découverte de la BAIE DE SOMME** avec notre guide et notre autocar. Arrivée à **ST VALERY SUR SOMME**, l'un des 3 ports de la baie, au patrimoine d'exception. Sa position stratégique sur un promontoire calcaire face à la Baie de Somme a valu à **Saint-Valery-sur-Somme** une histoire riche et mouvementée. Guillaume le Conquérant, Jeanne d'Arc y sont passés.

Visite guidée de cette cité médiévale : les vestiges des **remparts**, les **tours Guillaume**, les petites **rues pavées** et fleuries, les **quais** qui bordent la Baie de Somme, le quartier des marins avec ses charmantes **maisons de pêcheurs** toutes colorées.

Puis **embarquement à bord des Bateaux de la Baie de Somme** pour une **Croisière commentée d'1h15 en direction du HOURDEL**, dernier port de la Baie avant la pleine mer, qui vous permettra de découvrir l'intérieur de la Baie de Somme. La Baie de Somme offre chaque jour des paysages sublimes avec son panel de couleurs qui a inspiré grand nombre d'artiste.

Retour à quai et déjeuner dans un restaurant.

L'après-midi, **voyage aller en locomotive vapeur à bord du chemin de fer de la Baie de Somme, circuit de St Valéry sur Somme jusqu'au Crotoy** (durée 1h).

Profitez du charme des voyages d'antan en parcourant l'ancien réseau des bains de mer, reconnu depuis 1887, à bord d'authentiques voitures de la Belle Epoque tractées par de vaillantes locomotives à vapeur. En cheminant le long des ruisseaux bordés de saules, entre moulières et prés salés, en passant à travers champs et marais, vous découvrirez les charmes verdoyants de la baie de Somme, sauvage et authentique. Un sifflement... et vous voici propulsé 80 ans en arrière pour un voyage à travers le temps !

Petit temps libre au **CROTOY** avant la route, retour à l'hôtel.

Dîner et Logement.

Jour 3 : Dimanche 6 6 2021

Petit déjeuner.

Départ avec notre autocar et notre guide pour **ABBEVILLE** (*environ 1h de route*).

Visite guidée pédestre sur le thème "Abbeville : l'incontournable", découverte des principaux monuments de la ville, Beffroi, collégiale St Vulfran, maisons du XVIème, ancien couvent... (*durée 1h30*).

Déjeuner dans un restaurant.

L'après-midi, **visite guidée du château fort de RAMBURES** (*durée : 1h*) : Le Domaine, dans la même famille depuis l'origine (XIème siècle), comprend un château joyau de l'architecture militaire du XVème siècle classé au titre des Monuments Historiques dès 1840, des communs du XVIIIème, un bûcher, une chapelle, un parc romantique et sa collection de roses, le tout inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, ainsi qu'une grande partie du mobilier.

Retour à votre hôtel vers 16h.

<p style="text-align: center;">Tarif (à confirmer) : 675€/pers Supplément Chambre Individuelle : + 70 € (à confirmer)</p>

NOUVELLES DES ANCIENS

ILS NOUS ONT QUITTES :

CONNIN Lucien : ancien de GTM - INGEROP - SEE, décédé le 27 janvier 2020,

LE SAINT Michel : ancien de UTE - GTMBTP, décédé le 20 février 2020, dans sa 91^{ème} année,

Gérard BOTTAI l'a bien connu et a écrit cet hommage :

« Michel Le Saint nous a quittés ! J'ai fait sa connaissance à mon arrivée à GTMBTP fin 1973, il était Chef comptable du service de Monsieur Houssin, qui était composé d'anciens de l'agence Rémoise de l'UTE, société qui avait été fusionnée à GTMTP peu de temps auparavant. Il dirigeait avec rigueur et bonhomie le service comptabilité dont la tâche était complexe car les activités étaient réparties sur une bonne partie de la France : Agences à Reims et Tours, Chantiers également à Paris et banlieue, Mâcon, Poitiers, Orléans. C'était un homme souriant, au contact agréable, accueillant mais strict sur la qualité du travail et capable de colère explosive lorsque quelque chose allait de travers, puis la difficulté résolue, n'en gardant aucune rancune. Il a initié, avec bienveillance les ingénieurs débutants comme moi aux mystères de la comptabilité et des situations morales.

En dehors du travail, avec Ginette sa femme, il formait un couple sympathique avec lequel j'ai passé de nombreuses excellentes soirées et week-end à Paris ou à Reims avec les anciens UTE surtout lorsque la décision de supprimer le service a été connue. La dissolution du service et les nouvelles affectations nous ont bien entendu éloignés quelque peu, mais jusqu'à sa retraite, nous nous croisions toujours avec plaisir dans les couloirs du siège. »

Jacques TATIN qui a eu Michel comme collaborateur nous a adressé les mots suivants :

« J'ai maintenant compris la réponse d'un retraité de fraîche date à qui je suggérais d'adhérer à notre Amicale. J'étais à l'époque, moi aussi, retraité de fraîche date et je venais de prendre mes fonctions d'Administrateur, en charge notamment de la rédaction de notre bulletin. Il m'a dit : Tu comprends, moi je ne veux pas passer mon temps à lire tristement la rubrique nécrologique et voir partir mes anciens collègues et amis de GTM.

Effectivement, la liste serait longue si je devais évoquer tous mes anciens patrons et collaborateurs de notre entreprise aujourd'hui disparus. Maintenant, Michel Le Saint, pardon, « Monsieur » Le Saint car nous n'étions pas à l'époque aussi familiers qu'en ces années 2000 ..., ce qui ne nous empêchait pas de lier de solides relations amicales empruntes du respect et de la considération dus à chacun.

Michel avait déjà une notable ancienneté dans le groupe lorsqu'au début des années 1980 il me rejoint aux « Maisons Individuelles » dont j'étais Secrétaire Général. Avec Jean Thauray, qui était alors Directeur de cette activité, nous n'avons eu qu'à nous louer de la façon dont il dirigea les services comptabilité et personnel. Ce n'était pas une mince affaire avec le considérable développement de l'outil informatique qui ne nous était pas très familier et qu'il fallait mettre au point avec les programmeurs. Michel ne rechignait jamais à « mettre les mains dans le cambouis » pour venir à bout des difficultés.

Notre activité s'apparentait un peu à la grande distribution puisqu'elle s'adressait au grand public, ce qui présentait une nouveauté par rapport aux activités habituelles de GTM ; A ce titre, nous devions faire appel à des vendeurs dont la gestion n'était pas toujours très aisée. Heureusement la majorité d'entre eux étaient tout à fait consciencieux mais certains se montraient assez fantaisistes. Ainsi nous avons un jour embauché un vendeur qui, travaillant pour GTM, vendait encore pour son ancien employeur et vendait aussi pour le prochain. Il n'avait évidemment pas l'intention de rester longtemps chez nous ! Il fallait faire face.

Même si quelques fois il manifestait un petit peu son caractère mais, est-ce un défaut ? Je garde le souvenir d'un collaborateur compétent, efficace et d'un rapport agréable. Je me souviens encore de la super journée de la crémaillère de la maison de La Trinité sur Mer que, bien sûr, il avait fait construire par les Maisons GTM. Je crois qu'en cette occasion nous pouvons vraiment parler d'amitié. Il s'y retira pour une retraite bien méritée avec son épouse Ginette, qui fut longtemps la secrétaire de Monsieur Obolensky, et qu'il eut la douleur de perdre il y a à peine trois ans. Je pense que ces trois années furent difficiles tant ils formaient un couple tel qu'il n'y en a plus beaucoup.

PUJOL Marcel : ancien de PETIT, décédé le 14 mars 2020,

THIALLET Henri : ancien de GTM, décédé le 14 mars 2020,

BERTRAND Yves : ancien de GTMBTP - GTM-C, décédé le 29 mai 2020,

Gérard BOTTAI lui rend cet hommage :

« Yves Bertrand nous a quittés après une longue et douloureuse maladie.

La première fois que j'ai rencontré Yves, nous a écrit Alain CENCIARELLI, c'était en 1977, alors que je faisais mes débuts aux études de prix du service de Monsieur EXBRAYAT, je devais transmettre le dossier au Mètreur, Yves fut chargé par son employeur de venir chercher un dossier. Nous nous retrouvâmes en 1981, au siège de Nanterre dans le même bureau, il venait d'être embauché pour participer à l'étude de prix de la cité des Sciences de la Villette, ainsi débuta un long parcours professionnel commun qui se termina lors de son départ en retraite. Après obtention du chantier, il y travailla de 1981 à 1987, chargé du suivi des situations de travaux des sous-traitants très nombreux, de l'établissement et de la gestion des devis de travaux supplémentaires et des règlements. A la fin du chantier, il retrouva le bureau d'études de prix où il devint le spécialiste du chiffrage des Corps d'état secondaires, et de l'évaluation de projets.

En ce qui me concerne, J'ai fait la connaissance d'Yves en 1984, sur le Chantier de La Villette, où il gérait avec dextérité la partie administrative très complexe de gestion des contrats des sous-traitants et des situations de travaux en relation étroite avec la direction de chantier et la comptabilité.

A la fin du chantier, il a rejoint le siège où il a intégré l'équipe étude de prix de l'agence Idf3, et il en est devenu l'un des piliers jusqu'à sa retraite qu'il a accepté de prendre progressivement pour ne pas désorganiser le service. Pendant toute cette période, il a été de toutes les charrettes et études complexes : Les Prisons, la grande bibliothèque, l'extension du parking de la porte Maillot, Place Vendôme, Cambon-Capucines et bien d'autres. Il n'hésitait pas pour comprendre un problème complexe à bricoler une maquette qui ensuite servait à tous ceux qui participaient à l'étude. Sa capacité d'analyse des plans et sa rapidité dans l'exécution des métrés étaient toujours surprenantes. Dans son activité de tous les jours, il aimait former les jeunes, même s'il les rudoyait un peu mais toujours gentiment. Il a ainsi partagé son expérience avec les jeunes ingénieurs et techniciens qui venaient apprendre à faire des métrés précis et fiables sous sa houlette. Bertrand aimait le travail bien fait, précis et n'aimait pas trop les approximations. C'est pour cela qu'il était unanimement apprécié.

Une de ses passions, après sa famille, était sa maison du Ludes où il voulait prendre sa retraite et dont nous avons pu suivre l'avancement des travaux et dont il nous parlait avec enthousiasme. Il nous a également initiés aux spécialités locales de la Sarthe, en organisant chaque année un repas de service à base de rillettes, de tripoux et autres produits régionaux. La plupart d'entre nous adaptaient leur emploi du temps pour ne pas rater cet évènement.

Son départ en retraite, même s'il était prévu depuis plusieurs années, nous a quand même surpris et laissé un grand vide. Il s'est retiré au Ludes comme il l'avait prévu et nous avons reçu de temps en temps de ses nouvelles, notamment lors des réceptions de fin d'année où les anciens du service étaient invités.

Il a laissé le souvenir, à tous ceux qui l'ont connu, d'un homme gentil, très grand professionnel aimant partager son expérience et qui correspondait exactement à l'idée que l'on avait d'un homme GTM. »

CLERC Armand : ancien de GTME-GTMH décédé le 16 juin 2020

LE GUEN Françoise : ancienne de GTMBTP puis GTM Bâtiment, décédée le 18 juin 2020,

BATTISTINI Yvon : ancien de GTM - BARBE - GTM Caraïbes - Pichenot - SIMP, décédé le 11 août 2020 à 88 ans.

M. et Mme BARBIER Marcel et Nicole nous ont adressé leur témoignage :

« Au sein de BARBE Rennes pendant quelques années nous fûmes ses collaborateurs puis lorsqu'en 1986 il prit la direction des Antilles il nous invita à poursuivre pendant tout un septennat.

Pendant toute cette période il fut, comme il se doit, un « chef » éclairé, entreprenant, exigeant, sachant aussi déléguer lorsque nous avions acquis sa confiance ; nous l'avons apprécié et en gardons le meilleur souvenir professionnel, doublé de notre retraite respectives en 1994, d'une réelle amitié favorisée par le peu de distance qui nous séparait Yvon à Nord du département nous plus au sud ».

RUIZ Henri ancien re GTM-GTMBTP décédé le 1^{er} septembre 2020.

GREARD Pierre ancien de INGEROP décédé le 19 octobre 2020.

AUBERT Emilie décédée le 16 novembre 2020.

MOUROUX Désiré : ancien de GTM-GTMBTP décédé le 14 décembre 2020

M Bruno BARTHE nous fait part de son émotion :

« Pendant 15 ans, de 1972 à 1988, Désiré Mouroux a géré les comptes de mon service à GTMBTP et j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec lui.

Sa compétence et son efficacité en faisaient un collaborateur très précieux.

Sa disponibilité et sa bonne humeur indéfectible étaient des qualités appréciées de tous.

Très ému d'apprendre sa disparition, je présente à sa famille mes plus sincères condoléances »

M Pierre DESVIGNES nous apporte son témoignage :

« Je suis très peiné d'apprendre le décès de Mr Mouroux.

Je présente à sa famille toutes mes condoléances.

Je l'ai connu, lui et son épouse, alors que j'étais jeune ingénieur dans le service de Mr Barthe à Nanterre au début de ma carrière en 1980.

Mr Mouroux et son épouse travaillaient ensemble comme comptables, tous les deux dans le même bureau. Au-delà de l'exemple du couple parfait qu'ils donnaient, ils étaient également de très bons comptables, particulièrement pointilleux comme il faut l'être quand on est comptable.

Je me rappelle que lui et son épouse faisaient la chasse aux indemnités de panier, quand nous avions invité notre client ou notre architecte au restaurant !! Pas question alors d'avoir l'indemnité de panier !! On savait d'avance que les feuilles de paye seraient corrigées...

Que de bons souvenirs !!

Amicalement »

DE SAVIGNAC Solange décédée fin décembre.

SCHNEIDER Francine ancienne de GTMBTP-DUMEZ/GTM-VCGP le 16 février 2021.

Ses obsèques ont eu lieu le 24 février à l'église St-Thibaud-de-Marly.

Parmi les nombreux messages de sympathie, voici plusieurs extraits des témoignages reçus.

Mme Georgette MARTINEZ :

« Riposate in Pace Francine

Une fleur sur votre tombe, se fane

Une larme sur le souvenir, sèche

Une prière pour votre Âme, Francine, Dieu l'a reçoit

Nous prions pour votre Âme.

Sincères condoléances attristées à son époux Michel et à sa famille.

Francine a rejoint la Source »

M Jacques DEVILLER :

« Je ne l'ai pas connue professionnellement, mais j'ai eu le plaisir de la rencontrer et de la côtoyer lors de nos voyages avec l'association qui nous ont laissés un si bon souvenir et mon épouse, qui m'a quittée brusquement il y a 18 mois, l'appréciais beaucoup. Tu peux donc te rendre facilement compte combien je suis en mesure de partager la peine de Michel et combien je pense à lui lors de ces moments douloureux. »

M et Mme Pierre et Brigitte DESVIGNES :

« C'est avec une très grande tristesse que nous apprenons le décès de Francine.

Nos premières pensées vont bien sûr à Michel, à ses enfants et petits-enfants.

La dernière fois que nous avons vu Francine remonte au WE à Berlin, qui fût un très bon moment avec elle, Michel et tous les anciens de l'Amicale présents à ce WE.

Je me rappelle également avec émotion mon passage chez Francine et Michel qui m'avaient gentiment invité chez eux, à l'époque où j'étais un collaborateur de Michel.

Que le temps passe vite, Encore plus finalement par ces temps de Covid qui ont créé une véritable rupture dans les échanges (AG, voyages ou WE, ...).

Nous présentons à Michel et ses proches toutes nos condoléances et nous nous associons à leur très grande peine. »

M et Mme Alain et MD PALACCI :

« J'ai eu beaucoup de peine en apprenant ce matin le décès de Francine.

J'ai toujours apprécié ses qualités professionnelles en particulier quand nous faisons le même métier en bureau d'études techniques. Nous échangeons régulièrement et c'est en ces occasions que j'ai pu mieux la connaître, malgré la distance.

Quelques voyages des anciens nous ont permis ensuite de se revoir, avec plaisir.

Toutes nos pensées vont à Michel, son mari et à sa famille. »

M Jacques PATUREAU :

« J'ai eu l'occasion de collaborer avec Francine sur quelques grands ouvrages de GTMI. La Severn, L.A.S.E.R., le pont sur le Tage sauf erreur de mémoire.

Je garde de cette collaboration très amicale un souvenir émouvant, et suis vraiment affecté de sa disparition. »

Gérard BOTTAI l'a bien connu et lui rend cet hommage avec la participation de Alain CENCIARELLI.

Francine Schneider nous a quittés après avoir lutté courageusement cinq longues et pénibles années contre un mal inexorable.

Cette période a été, a été pour nous, ses collègues et amis, une période difficile à vivre, partagés entre l'espoir et la désolation en fonction de l'évolution de sa maladie et des résultats plus ou moins encourageants des soins qui lui étaient prodigués.

J'ai fait la connaissance de Francine, à mon arrivée à GTM-BTP, Elle était déjà une ingénieure confirmée, la seule femme du bureau d'études Parisien dirigé par Monsieur DESERVILLE. Nous avons sympathisé dès le début, car Francine était d'un abord direct et très agréable, qualités appréciables pour moi, ingénieur débutant, ayant tout à apprendre.

Nos relations sont passées de professionnelles à amicales à partir du moment où adjoint de Michel, nous nous sommes rencontrés hors du cadre de l'entreprise lors de repas de fin d'année, de week-end à la neige, et dîners dans leur nouvelle maison de Marly le Roi. A ces occasions, j'ai pu apprécier sa gentillesse, son caractère volontaire et son amour partagé par Michel, pour sa famille dont j'ai pu suivre la croissance : Christophe, Stéphanie leurs deux enfants, et leurs trois petites filles Alix, Clara et Marie dont elle était si fière.

L'heure de la retraite étant venue pour nous tous, nous avons continué à nous voir à l'occasion d'anniversaires, de week-ends, de voyages et de sorties dans le cadre de l'amicale des Anciens ou elle secondait de façon discrète et efficace Michel notre président et relisant attentivement le bulletin de l'Association avant sa parution. Lorsqu'elle a été frappée par la maladie, elle a continué de participer à nos activités malgré le traitement très lourd qui lui était imposé en faisant preuve d'un courage exemplaire et sans jamais se plaindre.

Le seul grand voyage important qu'elle n'a pas pu faire a été « La Réunion » et nous avons tous été désolés qu'ils n'aient pas pu, Michel et elle, être avec nous.

2020, dramatique année du Covid-19, nous avons dû supprimer toutes les activités et sorties prévues, et les états de sa santé que nous faisait parvenir Michel étaient de plus en plus mauvais.

La nouvelle est tombée en ce 16 février et j'ai perdu bien sûr une amie mais aussi et surtout quelqu'un que je considérais comme un membre de ma famille.

Il est toujours difficile, d'écrire ce type d'hommage et ce d'autant plus que la personne concernée vous touche de près.

J'ai demandé à Alain CENCIARELLI qui est un ami très proche de la famille SCHNEIDER d'écrire ses souvenirs sur Francine et sa carrière professionnelle :

« J'ai rencontré pour la 1er fois Francine au début des années 1970 sur le chantier du Rond-Point des Champs Elysées à Paris. GTM BTP, service de Mr EXBRAYAT, y réalisait le nouveau siège du journal « Jour de France » et l'extension de l'immeuble où Mr M DASSAULT avait ses bureaux.

Francine, Ingénieure en charge des études d'exécution du chantier, avait été invitée par le Maître compagnon dirigeant les travaux à venir voir la réalisation des poutres de la dalle de couverture du parking devant supporter, sur une portée de 20 à 25 m, le jardin monumental de cet ensemble immobilier de prestige. Mr DASSAULT ayant exprimé le souhait de n'avoir aucun poteau pouvant entraver les manœuvres de ses voitures. (Ses Rolls).

Francine, première Ingénieure chez GTM fut reçue avec tous les égards dus à son rang, c'est à cette occasion que l'on lui présenta le « petit jeune » qui venait d'être embauché.

Nos relations ont été occasionnelles jusqu'en 1978, année où je fus affecté sur le chantier d'un Chef de Service nouvellement nommé : Michel SCHNEIDER, époux de Francine. Ce fut le début de 23 ans de collaboration avec Michel et d'une longue et profonde amitié entre nos 2 couples.

Francine, sut rapidement montrer ses compétences professionnelles qui lui valurent de participer au développement et aux études des projets les plus emblématiques que le groupe GTM réalisa à travers le monde, puis au sein de la Direction technique de VCGP et de terminer sa carrière dans l'équipe technique du projet SOCATOP devenu le DUPLEX, tunnel de bouclage de l'A86 reliant RUEIL MALMAISON à VELIZY. »

En tant qu'ami, collègue et Président de l'Amicale des Anciens, je tiens à exprimer à Michel son époux, Christophe et Stéphanie ses enfants, Alix, Clara, et Marie ses petites filles, à Sylvie sa sœur et à toute sa famille, en mon nom propre et au nom de tous les membres de l'amicale nos plus vives et sincères condoléances

Gérard Bottai

REY Maurice décédé le 27 février 2021 dans sa 89^{ème} année. Ses obsèques ont eu lieu à la Tronche (Isère).

M Patrick FUMARD nous fait part de sa tristesse :

« Je viens d'apprendre avec beaucoup de tristesse, par notre amicale des anciens de GTM BTP et Vinci, la disparition de votre Mari.

Je l'avais rencontré sur les chantiers des centrales nucléaires de GTM BTP au début de ma carrière dans cette entreprise.

J'avais beaucoup d'admiration pour lui. Il m'a fait découvrir le métier et m'a été d'une aide importante alors que je faisais mes premiers pas dans ce métier.

Grâce à lui et à son regard affuté, il nous a permis de sauver une personne en grand danger sur le chantier, moment que je n'ai pu oublier depuis, merci Maurice.

Aussi, c'est avec beaucoup d'émotion que je m'associe à la peine qui vous touche aujourd'hui, et vous présente ainsi qu'à toute votre famille mes sincères condoléances. »

A toutes les familles qui ont perdu un proche, nous adressons toutes nos condoléances au nom de tous les membres de l'Amicale des Anciens.

ANNUAIRE 2020 Erratums

Nous avons le regret de vous signaler deux erreurs dans l'Annuaire 2020 :

1. LISTE DES ANCIENS DECEDES

Problème de surprises informatiques !

Pour toutes les personnes dont le jour de décès est inférieur ou égal à 12, le jour et le mois du décès ont été intervertis.

Exemple : sur l'annuaire 09/**12**/2008 aurait dû être **12**/09/2008

2. LISTE DES ADHERENTS PAR DEPARTEMENT ET PAYS

La liste des adhérents par département nécessite une manipulation d'Excel à Word pour la remise en colonne. Lors de cette opération, 34 personnes des départements 13 à 30 ont été supprimées par inadvertance.

Les adhérents qui désireraient cette liste à jour peuvent en faire la demande par mail à l'association ou directement à patrice.bonnefous@vinci-construction.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

4 au 6 JUIN 2021

Découverte de la baie de Somme

M/Mme (Nom).....(Prénom).....
M/Mme (Nom).....(Prénom).....
Participeront au Week end du 4 au 6 juin dans la baie de Somme

Prix par personne en chambre double : 675 €

Supplément pour chambre individuelle : 70 €

Ce prix ne comprend pas le transport depuis Paris, le rendez-vous étant sur place au Tréport

Compte tenu de la situation sanitaire, nous ne saurons qu'au tout dernier moment si nous pourrions effectuer ce déplacement.

Les personnes qui s'étaient inscrites au précédent rendez-vous ont été considérées comme étant toujours partantes. Si d'autres membres de l'Amicale sont intéressés, Ils peuvent se faire connaître par courrier en renvoyant ce bulletin ou de préférence par mail ou SMS

Contactez Gérard BOTTAI au 06 07 21 58 72 ou gerard.bottai@me.com

Dans le cas d'un nouveau report nous envisageons une date fin Octobre 2021

Bulletin à renvoyer

**Amicale des Anciens
61 avenue Jules Quentin
92000 NANTERRE**

Ou par mail à amicaledesanciens@vinci-construction.fr

Pour les anciens de ADVC, merci de compléter par :

Adresse :.....

Téléphone (portable de préférence) :.....

E-mail :.....

JEUX DU BULLETIN

N° 113

A chacun son compte

Groupez les cases de façon que chaque groupe ne contienne qu'un chiffre, que le nombre de cases dans ce groupe corresponde au chiffre qu'il contient, que pour un même chiffre le groupe soit toujours de la même forme et que le chiffre se trouve toujours à la même place dans ce groupe.

1					3
		5			3
	4	2			4
1			5		
		3			5

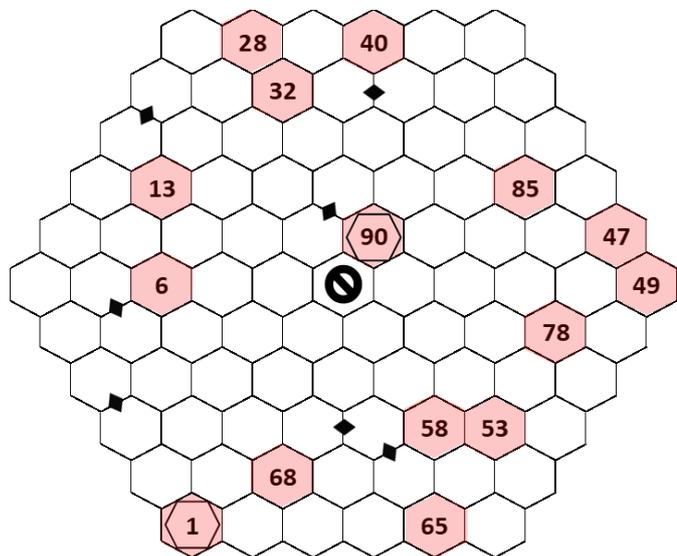
Inférieur ou supérieur

Les deux signes mathématiques "plus petit que" (<) et "plus grand que" (>) vont vous permettre de compléter cette grille de chiffres allant de 1 à 6. Attention, un même chiffre ne peut être utilisé qu'une seule fois par ligne et par colonne.

			<		<	3	6
		v			^		
2			4		<		
		^		v			v
	5	2	3	4	>		
		^		^			
		v	4				
4		6	>				5
			^				
	2			1			

Rikudo

Placez tous les nombres de 1 à 90 pour former un chemin de nombres consécutifs. Des nombres et liens entre certaines cases (◆) sont donnés afin d'arriver au but. Deux nombres consécutifs doivent être voisins. Un lien entre deux cases indique deux nombres consécutifs.



La dernière lettre

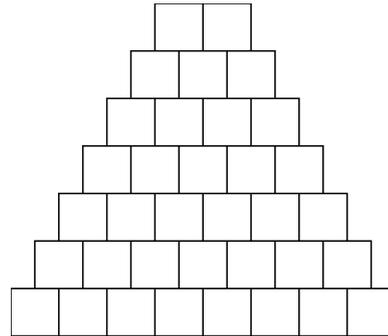
En complétant les mots de trois lettres (verticaux) vous découvrirez un fruit.

T	M	E	R	F	M	C	V	E
U	A	R	I	E	E	L	I	L

La pyramide

En vous aidant des définitions et en ajoutant à chaque fois une lettre au mot précédent, complétez la pyramide.

1. Symbole chimique d'un métal précieux
2. Partie de charrue
3. Abimé
4. Variété de quartz
5. Vacarme
6. Répartition
7. Une des mamelles de la France



Les 4 opérations

En utilisant une fois et une seule chaque signe et chaque nombre, reconstituez la suite d'opérations permettant d'obtenir 0.

$$+ \times - : \\ 24 \ 2 \ 14 \ 4 \ 19$$

$$+ \times - : \\ 3 \ 51 \ 70 \ 8 \ 66$$

$$+ \times - : \\ 43 \ 2 \ 99 \ 1 \ 71$$

Les lettres baladeuses

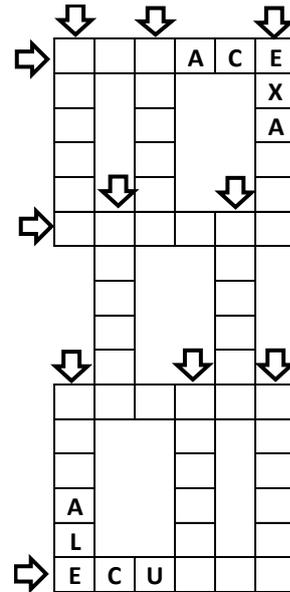
Lorsque vous enlevez une lettre d'une colonne, celles du dessus descendent chacune d'un rang. Enlevez une lettre de chaque colonne, en commençant par la rangée du bas et en montant d'une rangée à chaque fois, de façon à reconstituer six mots dans les six rangées. Les lettres que vous avez retirées des six rangées du bas et la lettre restante de la septième rangée forment un mot de sept lettres.

B	E	F	F	R	O	N
S	A	L	U	E	R	I
P	I	E	R	B	L	E
L	U	L	E	I	L	E
A	I	N	I	A	N	E
F	C	E	R	A	I	T
T	E	R	M	A	I	S

Mosaïque

Composez des mots de six lettres en combinant les séries de trois lettres.

U T E	E X A	H M E	P E T
E B A	U O R	O N E	E V E
N N E	O C E	R O S	R I E
H I E	P E R	Q U E	A L E
A C E	R Y T	V E L	S I E
O C T	R I N	C T E	E C U

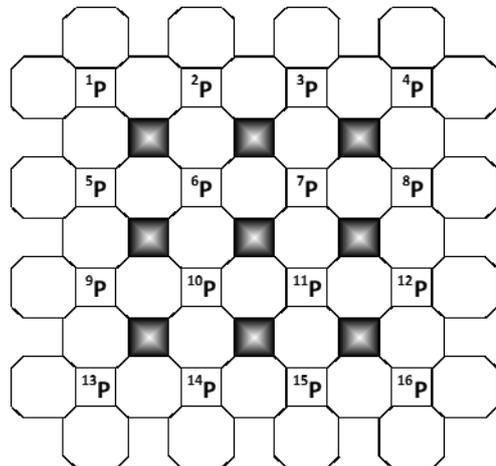


Problème de certificat d'études

Pour faire des confitures, votre grand-mère utilise 5 kg de prunes. Le lavage et le dénoyautage des fruits leur font perdre 10% de leur poids. On mélange les fruits avec les $\frac{4}{5}$ de leur poids en sucre. La cuisson fait perdre 15% du poids du mélange total. On met ensuite la confiture dans des pots de 500 g. Combien de pots pleins votre grand-mère peut-elle confectionner ?

Les octogones

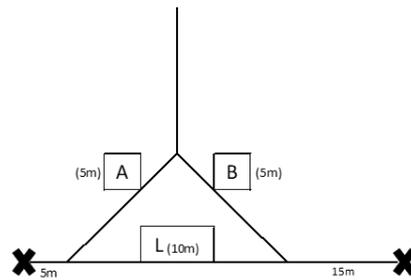
Chaque définition permet de trouver un mot de cinq lettres qui commence par un P, déjà en place. Inscrivez la suite de la réponse dans le sens des aiguilles d'une montre autour de la lettre centrale. L'astuce consiste à trouver où placer la deuxième lettre de chaque mot.



1. Accord
2. Gallinacée
3. Infliger un châtiment
4. On se la fait quand on s'enfuit
5. Sarong
6. Soumettre
7. Disparaître
8. Berger
9. Haute ou basse, ce sont toujours des truands
10. Nettoyage
11. De pois, quand on n'y voit pas grand-chose
12. Partie avant d'un navire
13. Drupe
14. Espace couvert
15. Droit de passage
16. Silence

La gare de triage

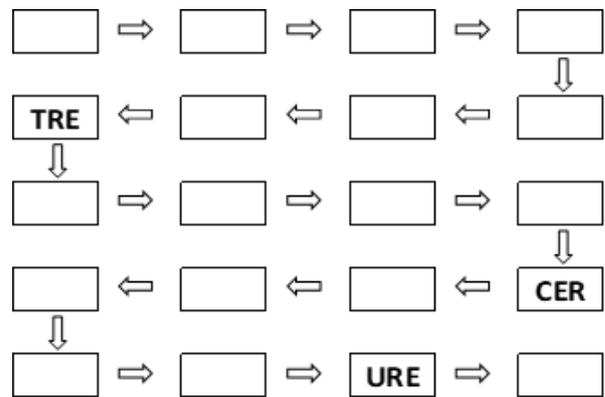
A l'aide du locomoteur L , de longueur 10 m, effectuer les opérations nécessaires pour inverser les deux wagons A et B de longueur 5m. Attention à la longueur des voies en cul de sac et au fait que les trains ne peuvent prendre que des angles $> 90^\circ$.



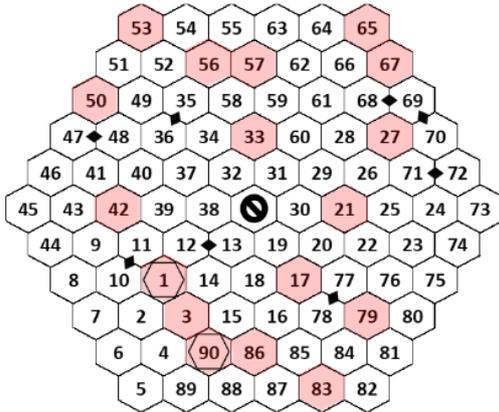
La chaîne

Reportez les groupes de lettres ci-dessous dans les cases, afin de former des mots qui se suivent en une chaîne de mots.

CER GER GUE LAN LON MER MIE
 MON NER OLI PAN PER SER SIL
 TER TES TON TRE URE VET



Rikudo



Charade

- 1) Astre
- 2) Lustre
- 3) Balade
- 4) Rade

La solution est BALUSTRADE

Bonne réponse de J.Tatin

Les 4 opérations

En utilisant une fois et une seule chaque signe et chaque nombre, reconstituez la suite d'opérations permettant d'obtenir 0.

$8 : 4 = 2$	$30 : 3 = 10$	$48 \times 8 = 384$
$2 \times 9 = 18$	$10 \times 5 = 50$	$384 : 4 = 96$
$13 + 5 = 18$	$50 + 2 = 52$	$58 + 38 = 96$
$18 - 18 = 0$	$52 - 52 = 0$	$96 - 96 = 0$

Bonne réponse de J.Tatin

Les lettres liaisonnées

La solution est : CASSE-NOISETTE

Bonne solution de J.Tatin

Alphamatique

B ne peut être égal qu'à 1 ou 2. Si B était égal à 2, on aurait en étudiant la gauche du tableau, $22 = A+C+2+n$, n étant la retenue précédente ; n étant strictement inférieur à 3, cela donne donc $A+C > 17$. Cette inégalité est impossible. B est donc égal à 1 et on a alors :

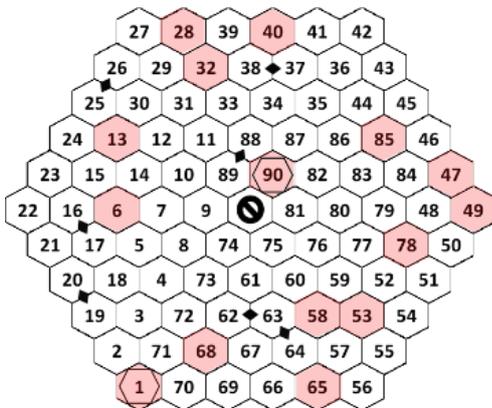
$$\begin{array}{r}
 \\
 \hline
 1 1 1 A C
 \end{array}$$

La seule solution possible est alors A = 7 et C = 2
Bonne solution de J.Tatin

A chacun son compte

1				3
		5		3
	4	2		4
1			5	
		3		5

Rikudo



Les 4 opérations

- | | | |
|--------------------|---------------------|----------------------|
| $4 : 2 = 2$ | $70 + 66 = 136$ | $99 + 43 = 142$ |
| $2 \times 19 = 38$ | $51 \times 8 = 408$ | $142 \times 1 = 142$ |
| $24 + 14 = 38$ | $408 : 136 = 3$ | $142 : 2 = 71$ |
| $38 - 38 = 0$ | $3 - 3 = 0$ | $71 - 71 = 0$ |

Les lettres baladeuses

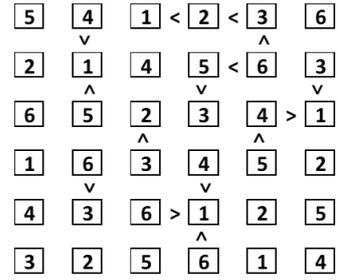
Les lettres supprimées sont : T (L7 ; C1) ; I (L6 ; C6) ; N (L5 ; C3) ; E (N4 ; C4) ; I (L3 . C2) ; E (L2 ; C5).

Le tableau final est donc :

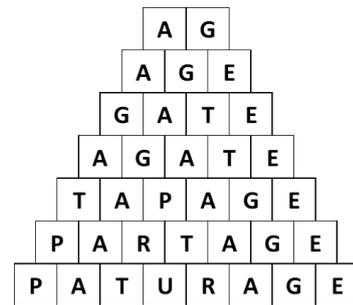
						N
B	E	F	F	R	O	I
S	A	L	U	B	R	E
P	U	E	R	I	L	E
L	I	L	I	A	L	E
A	C	E	R	A	N	T
F	E	R	M	A	I	S

Les lettres supprimées et le N restant sur la 1^{ère} ligne sont donc T, I, N, E, I, E et N qui forment le mot INNÉITÉ.

Inférieur ou supérieur



La pyramide



Les lettres éparpillées

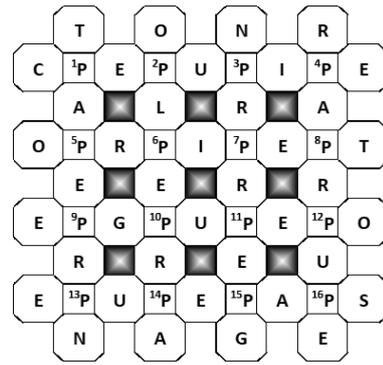
C	L	Y	S	T	E	R	E
EOOCLPRT							
C	L	O	P	O	R	T	E
EEIYDLSX							
D	Y	S	L	E	X	I	E
EIOUCLST							
O	C	U	L	I	S	T	E
EEEUMPRR							
E	M	P	E	R	E	U	R

La dernière lettre

Le fruit est le BIGARREAU

T	M	E	R	F	M	C	V	E
U	A	R	I	E	E	L	I	L
B	I	G	A	R	R	E	A	U

Les octogones

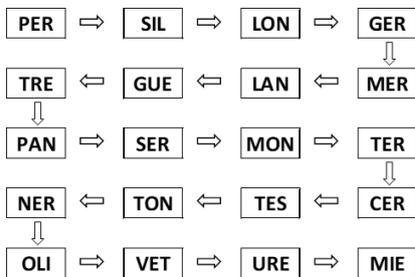


Problème de certificat d'études

$$((5*0,9)*(1+4/5))*0,85/0,5 = 13,77$$

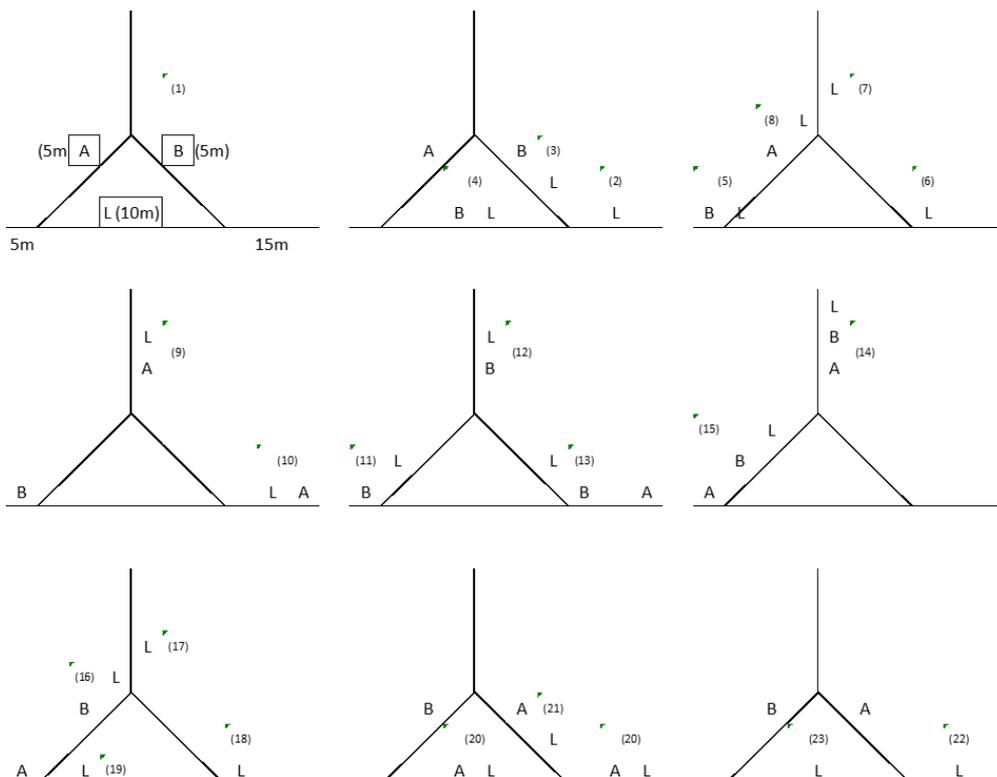
La réponse est donc 13

La chaîne



PERSIL, SILLON, LONGER, GERMER, MERLAN, LANGUE, GUETRE, TREPAN, PANSER, SERMON, MONTER, TERCER, CERTES, TESTON, TONNER, NEROLI, OLIVET, VETURE, UREMIE

La gare de triage



AMICALE DES ANCIENS

61, Avenue Jules Quentin - 92 000 - NANTERRE

Tél. : 01.46.95.73.83

Mail : amicaledesanciens@vinci-construction.fr

Site internet : <http://amicaledesanciens.magix.net/public/index.html>